

Conseil communal du jeudi 22 décembre 2022 à 20h00

Vous êtes invités à la réunion du Conseil communal du jeudi 22 décembre 2022 à 20 heures. Cette séance aura lieu dans la salle du conseil de la maison communale.

Ordre du jour

Séance publique

Affaires internes

1. Questions des conseillers

Les conseillers peuvent poser des questions en dehors des points de l'ordre du jour du conseil. Les réponses sont données par le bourgmestre et les échevins.

Finances

2. Notification approbation adaptation du plan pluriannuel 2020-2025 du 24 novembre 2022

Le 6 décembre 2022, l'ajustement du plan pluriannuel 2020-2025 du 24 novembre 2022 a été approuvé par l'autorité de tutelle. Le conseil est invité à prendre note de la décision d'approbation.

Affaires internes

3. Conseil de l'église Sint-Heribert Remersdaal - Budget 2023

Suite à la modification du plan pluriannuel soumise, le conseil d'église Saint-Heribert de Remersdaal a également préparé une nouvelle version du budget 2023. Il est demandé au conseil communal de prendre acte du budget 2023 car il s'inscrit dans le cadre du plan pluriannuel modifié. La subvention communale de fonctionnement est de 8.129,85 € et la subvention communale d'investissement de 15.104 €.

4. Administration de l'église Saint-Heribert Remersdaal – Modification du plan pluriannuel 2020-2025 effectuée en 2022

Le conseil d'église Saint-Heribert de Remersdaal a élaboré une modification du plan pluriannuel afin d'effectuer des dépenses d'investissement en 2023 suite au rapport Surveillance des monuments du 25 avril 2022. Une prime de 60% peut être obtenue du Gouvernement flamand pour les travaux. Pour financer le solde, une dotation communale d'investissement de 15.104 € est demandée. Il est demandé à la commune d'approuver cette modification du plan pluriannuel.

Temps libre

5. Chèque énergie unique pour les associations gérant des infrastructures

En réponse à la hausse générale des prix de l'énergie, la commune de Fourons souhaite accorder une intervention unique sur la facture énergétique annuelle d'un montant maximum de 1.000 euros par association gérant une infrastructure immobilière. Il est demandé au conseil communal d'approuver le règlement.

6. Règlement des subventions pour les investissements durables dans les locaux des associations

En réponse à la hausse générale des prix de l'énergie et à l'augmentation des prix des travaux d'entretien, la commune de Fourons veut accorder des subventions pour les investissements et les travaux dans les locaux des associations, en mettant l'accent sur l'efficacité énergétique et la durabilité. Il est demandé au conseil communal d'approuver le règlement.

Affaires territoriales

7. Approbation du projet d'accord de coopération 20.725 Collector Voer Phase 2

En lien avec le projet d'assainissement d'Aquafin, des travaux d'amélioration seront réalisés sur les routes y compris les chemins piétonniers. Des travaux d'entretien seront également effectués à Komberg et Altembrouck. Pour ces travaux, un accord de collaboration a été établi entre Aquafin, VMM, la province et la commune de Fourons. Cela comprend Une estimation des frais a été établie. Une proposition d'honoraires supplémentaires a été élaborée pour les travaux de rénovation et d'entretien.

Police

8. Notification d'approbation des comptes annuels 2021 de la zone de police de Fourons

Le 14 novembre 2022, le gouverneur a approuvé les comptes annuels 2021 de la zone de police de Fourons. Il est demandé au conseil communal de prendre acte de la décision d'approbation.

9. Avis de vacance de poste 1 inspecteur en chef/Chef de service adjoint de 1ère ligne/Chef d'équipe de la police de la route

Le poste de inspecteur en chef/chef de service adjoint de première ligne - chef d'équipe de la police de la circulation est vacant. Après un examen approfondi des besoins d'encadrement de la zone, il est nécessaire de pourvoir ce poste et la déclaration de vacance est demandée au conseil communal.

Salutations collégiales,

Rik Tomsin

Président